

Allocations Familiales : attention aux faux avis de remboursements envoyés par mail

Une nouvelle tentative de phishing, c'est-à-dire une tentative de récupérer des informations personnelles et confidentielles via un faux mail ressemblant à un mail officiel d'un organisme ou d'une société, est apparu sur le net. Et cette fois c'est la Caisse d'Allocations Familiales qui est concernée.

La Caisse d'Allocations Familiales (ne) vous rembourse (pas) 450 euros

Un mail avec en-tête de la CAF et leur magnifique logo est en train de circuler sur Internet en ce moment même. Un mail qui, en ce temps de crise, pourrait bien avoir l'effet escompté. Car dans ce mail la CAF vous annonce qu'elle vous est redevable de 456,50 euros.

Une belle petite somme qui tombe du ciel et qui risque d'allécher plus d'une personne, notamment si elle est dans le besoin. Malheureusement il ne s'agit que d'une énième arnaque par phishing et il ne faut absolument pas tomber dedans.

Naturellement, le meilleur moyen de savoir si ce remboursement est une réalité ou pas est d'appeler la caisse d'allocations familiales et de leur poser la question. Et ce avant de remplir tout formulaire, surtout sur Internet. Ceci dit, avec un peu d'attention on peut déjouer ces mauvais tours.

Une arnaque par mail dévoilée par quelques petits détails

En lisant le mail on s'aperçoit de quelques petites choses qui clochent. En premier lieu, sans doute, cette magnifique phrase écrite dans un français digne d'un Académicien : « nous vous déterminons que vous admissible a recevoir un remboursement ». Avec quelques notions d'anglais on reconnaît facilement une mauvaise traduction de Google Traduction.

Après, le mail nous parle d'un traitement de dossier qui prendra « 10 jours ouvert » et non « 10 jours ouvrables ». Un peu comme si les jours étaient des boîtes de conserve.

Mais, surtout, et c'est là un des meilleurs moyens de voir qu'il s'agit d'une arnaque, le lien dans le mail renvoie au site « travelsolutions.ca », donc un site canadien de solutions de voyage (qui a sans doute lui-même été piraté).

Alors à moins que la CAF ne soit devenue une agence de voyages...

Un dernier petit détail que vous allez pouvoir identifier dans la capture d'écran ci-dessous : l'adresse mail de l'expéditeur est « support@caf.fr » mais on remarque que le « f » est en italique. Or sachez qu'aucune adresse mail n'est présentée en italique, les mails ne prenant pas en compte ce qu'on appelle la « casse » c'est-à-dire les majuscules et la mise en forme.